LOISEAU Jean-Jacques

21 ans

Né le 10 mai 1936 à Saint-Pierre-des-Ifs
Domicilié à Saint-Georges-du-Vièvre
Couvreur charpentier
Célibataire

Médaille militaire à titre posthume
Croix de la Valeur militaire avec palme
Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

Mort pour la France **1958**

Troisième d'une fratrie de sept enfants, Jean-Jacques Loiseau est couvreur charpentier dans l'entreprise Mabille de Saint-Georges-du-Vièvre. Il pratique la menuiserie à ses heures perdues et fabrique des chevaux à bascule, des berceaux pour enfants.
Le 28 juin 1956, il participe aux opérations au centre de sélection de Chartres (Eure-et-Loir). Appelé à l'activité le 5 septembre, il est affecté au centre d'instruction 151 au titre de la 59e compagnie de quartier général. Le 15 janvier 1957, il est dirigé vers la 46e compagnie de quartier général après être rayé des cadres du 1er régiment du train. Le 5 novembre, il est muté à la 19e division d'infanterie pour le train en Afrique du Nord. Le 6, il embarque à Marseille.
Arrivé en Algérie, il rejoint la 2e compagnie du **533e groupe de compagnies de transport[1].**
Le 4 mars 1958, deux véhicules de la 2e compagnie rentrent d'une mission. Escortés par deux camionnettes du 4e régiment de dragons, le convoi se dirige vers le PC du régiment à Lafayette quand vers 7 h 30, il tombe dans une violente embuscade à la sortie du village de Kroudjama. Jean-Jacques Loiseau est tué sur le coup par une balle. À 8 heures, le renfort arrive et ne peut que constater le décès de treize soldats du dragon et de deux frères d'armes de Jean-Jacques Loiseau. Seuls deux sous-officiers et un homme de troupe ont survécu aux assauts répétés d'une centaine de rebelles[2].
Le 4 avril, sa dépouille mortelle est ramenée en métropole en même temps que celle de cinq autres appelés de la région. Le 9 avril, ses obsèques religieuses sont célébrées en l'église paroissiale Saint-Georges. Il repose au cimetière communal de Saint-Georges-du-Vièvre.

Inscrit sur le monument aux morts de Saint-Georges-du-Vièvre.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Conducteur calme et courageux, toujours volontaire pour les missions opérationnelles qui, le 4 mars 1958, le convoi dont il faisait partie s'étant heurté à une forte embuscade rebelle, à 15 km ouest de Lafayette, a réussi, sous un feu intense, à mettre son véhicule hors de portée des coups adverses et a participé à la défense.
A été mortellement blessé au cours de l'action[3]. »

[1] SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 56-27-1347.
[2] *Idem,* rapport du chef d'escadron commandant le groupe de compagnies de transport n° 533 relatif à l'embuscade rebelle du 4 mars 1958 dans la région de Lafayette, 15 mars 1958.
[3] *Idem,* décret du 15 juillet 1958 publié au JO le 20 juillet 1958.